Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Interpellation ordinaire
Titre :	**Collège du Chalet-à-Gobet : la cloche va-t-elle sonner pour les derniers occupants ?**
Initiant-e:	Marisa MAURER PUTALLAZ

Résumé :
L'ancien collège du Chalet-à-Gobet n'accueille plus de classes depuis de nombreuses années. Ses locaux connaissent toutefois différentes utilisations. Le récent départ de l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc pose à nouveau la question de l'affectation future de ce bâtiment propriété de la Ville et de la place qui pourra être laissée aux activités actuellement présentes.

Développement :
Le quartier des Râpes a connu ces dernières années un développement démographique important. Dans mon postulat du 17 septembre 2025 intitulé « Loin de la Palud, loin du cœur ? Pour un développement coordonné et favorable à la vie de quartier des Râpes », je relevais notamment le besoin de locaux permettant le développement d'activités associatives, commerciales ou de loisirs et la présence, parallèlement, de plusieurs bâtiments appartenant à la Ville qui sont actuellement peu ou partiellement utilisés.

Parmi ces bâtiments figure l'ancien collège du Chalet-à-Gobet. Celui-ci n'accueille plus de classes depuis de nombreuses années. Un appartement y est, sauf erreur, mis à disposition des services sociaux et accueille une famille depuis plusieurs années. D'autres locaux sont, à ma connaissance, utilisés pour des cours de yoga et des activités de dressage canin.

Jusqu'à récemment, l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc utilisait également une partie du bâtiment comme réfectoire, dans l'attente de l'agrandissement du complexe scolaire de Vers-chez-les-Blanc, actuellement à l'étude. La problématique de l'exiguïté de l'APEMS et le projet d'agrandissement du site scolaire étaient d'ailleurs déjà relevés dans mon postulat.

Depuis la rentrée scolaire, l'APEMS a quitté les lieux. Les autres utilisateurs du bâtiment étant, à notre connaissance, au bénéfice de contrats précaires, ce départ suscite des interrogations quant à l'avenir du bâtiment et à la possibilité pour les activités qui y sont actuellement accueillies de s'y maintenir.

Cette question s'inscrit plus largement dans celle de l'utilisation des bâtiments propriété de la Ville dans les quartiers forains. Mon postulat relevait précisément l'intérêt de coordonner les différents projets concernant les Râpes afin que les infrastructures existantes ou futures puissent également contribuer à la vie du quartier.

Dès lors, nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelle est actuellement l'affectation des différents locaux et espaces composant l'ancien collège du Chalet-à-Gobet, et quels en sont les utilisateurs ?
2. La Municipalité a-t-elle un projet de rénovation, de transformation ou de réaffectation de ce bâtiment ? Dans l'affirmative, peut-elle préciser ce qui est envisagé ainsi que le calendrier prévu ?

3. Le départ de l'APEMS depuis la rentrée scolaire est-il lié à ce projet ou à une volonté de libérer tout ou partie du bâtiment ?
4. Dans l'hypothèse d'une rénovation, d'une transformation ou d'une réaffectation, la Municipalité envisage-t-elle de maintenir des espaces pour les activités actuellement présentes et/ou pour d'autres activités associatives, sociales ou de loisirs répondant aux besoins du quartier des Râpes ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, (date) 3 novembre 2026

Marisa MAURER PUTALLAZ

Prénom NOM soutien

Prénom NOM soutien

Prénom NOM soutien